

Annexe «C» au Statut

CERTIFICATION

POLITIQUE ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

- 1.1 Tutelle de la qualité de l'air*
- 1.2 Tutelle de la qualité de l'eau*
- 1.3 Consommation d'eau potable/population résidente
- 1.4 Plans pour la promotion et la diffusion de la collecte différenciée des déchets urbains et des déchets spéciaux. *
- 1.5 Compostage industriel et domestique.
- 1.6 Présence d'un épurateur d'eaux usées.
- 1.7 Plan communal d'économie d'énergie des bâtiments et installations publiques
- 1.8 Production d'énergie publique provenant de sources d'énergie alternatives.
- 1.9 Réduction de la pollution lumineuse, trafic, bruit.
- 1.10 Réduction de la pollution lumineuse publique*
- 1.11 Consommation de l'énergie électrique des famille /population résidente
- 1.12 Tutelle de la biodiversité

POLITIQUES EN MATIERE D'INFRASTRUCTURES

- 2.1 Pistes cyclables desservant les écoles et les bâtiments publics
- 2.2 Longueur (en km) des pistes cyclables urbaines réalisées sur le total des kms de voies urbaines *
- Parkings pour les vélo dans les zones d'échange
- 2.4 Programmes favorisant une mobilité alternative des véhicules privés *
- 2.5 Suppression des barrières architecturales *
- 2.6 Promotion de programmes pour faciliter la vie familiale et les activités locales *
- 2.7 Accessibilité effective aux services médicaux
- 2.8 Distribution "durable" des marchandises dans les centres urbains
- 2.9 Pourcentage de résidents qui se rendent quotidiennement au travail dans une autre commune *

POLITIQUE POUR LA QUALITÉ' URBAINE

- 3.1 Plan pour la résilience urbaine * *
- 3.2 Interventions de renouvellement et valorisation du centre citadin (mobiliers urbains, signalisation touristique, antennes, modération du paysage, conservation du paysage urbain.) *
- Renouvellement/réalisation de zones vertes sociales, avec des plantes et/ou de fruits * *
- 3.4 vie urbaine (horaire maison-travail, crèches d'entreprises, etc.) 3.5 Requalification et réutilisation de zones marginales *
- 3.6 Utilisation de l'ITC (Inter-Transmission System Operator-Compensation) dans le développement de services interactifs au citoyen et au touriste *
- 3.7 Guichet pour l'architecture durable (bio architecture, etc.) *

- 3.8 Ville câblée (fibres optiques, Wi-Fi), *
- 3.9 Surveillance (contrôle) et réduction des polluants (bruit électromagnétique , etc.)*
- 3.10 Développement du télétravail
- 3.11 Promotion d'un urbanisme durable privé (maison passive, etc)*
- 3.12 Promotion d'infrastructures sociales (banques du temps, projets de free-cycling, etc.)
- 3.13 promotion d'un urbanisme durable public (maison passive, matériaux de construction, etc.) *
- 3.14 Revalorisation /réalisation de zones vertes productives, avec des plantes et/ou de fruits dans le périmètre urbain * *
- 3.15 création de places pour la commercialisation de produits locaux *
- 3.16 Défense / valorisation des boutiques identitaires- création de centres commerciaux naturels*
- 3.17 mètres cubes de ciment, (au net des infrastructures) / vert urbain

POLITIQUES AGRICOLES, TOURISTIQUES, ARTISANALES

- 4.1 Plans pour le développement de l'agro-écologie* *
- 4.2 Protection des produits et des ouvrages artisanaux (certifications, musées de la culture matérielle, etc.) *
- Valorisation des techniques de travail et des métiers traditionnels *
- 4.4 Valorisation des zones rurales, (meilleure accessibilité aux services des résidents) *
- 4.5 Utilisation de produits du territoire, de préférence biologiques, dans la restauration collective publique (cantines scolaires) etc, *
- 4.6 Éducation au goût et promotion de l'usage de produits de territoire, de préférence biologiques, dans la restauration et dans l'alimentation privée *
- Valorisation et conservation des manifestations culturelles locales*
- 4.8 Capacité extra-hôtelière (lits /résidents par an) *
- 4.9 Interdiction de l'utilisation des O.G.M pour l'agriculture
- 4.10 Nouvelles prévisions dans les plans des établissements existants sur d'anciennes terres agricoles

POLITIQUE POUR L'HOSPITALITÉ', LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION

- 5.1 Qualité accueil, (formation des employés, signalisation, infrastructures et horaires adaptés)*
- 5.2 Sensibilisation des opérateurs et des commerçants (transparence dans les offres et dans les prix pratiqués, exposition visible des tarifs), *
- 5.3 Mise à disposition d'itinéraires "slow", (plaquettes, web, etc.)
- 5.4 Adoption de techniques participatives efficaces pour permettre les processus de bottom -up (approche ascendante) dans les décisions administratives les plus importantes
- 5.5 Formation permanente des formateurs et/ou administrateurs et salariés sur les thématiques de cittaslow * *
- 5.6 Éducation à la santé (lutte contre l'obésité' et contre le diabète, etc.)
- 5.7 Information systématique et permanente aux citoyens sur « 'être cittaslow », (également préalablement à l'adhésion)

5.8 Présence d'associations actives qui œuvrent de concert avec l'administration sur les sujets de cittaslow

5.9 Adhésion aux campagnes de cittaslow *

5.10 Insertion dans le papier à en-tête et dans le site internet de la marque cittaslow

COHÉSION SOCIALE

6.1 Minorités discriminées

6.2 quartiers ghetto

6.3 Intégration des handicapés

6.4 Enfants

6.5 condition des jeunes

6.6 Pauvreté

6.7 Promotion des associations

6.8 Intégration multiculturelle

6.9 Participation politique

6.10 Logements sociaux (HLM)

6.11 Existence de zones dédiée aux activités pour les jeunes et centres pour les jeunes

PARTENARIAT

7.& Soutien aux campagnes et aux activités de Cittaslow *

7.2 Collaboration avec d'autres organisations promotrices de nourriture naturelle et traditionnelle

7.3 Soutien de projets de jumelage et de coopération au développement qui concernent également la diffusion des philosophies de cittaslow, mais aussi de slowfood etc.*.

* = Exigence obligatoire

** = Exigence de perspective